

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 323

7 février 2008

### SOMMAIRE

3Nations S.A. ....	15470	McKesson International Holdings II S.à r.l. .....	15489
3Nations S.A. ....	15470	MFR Barberino S.à r.l. ....	15469
Aida S.A. ....	15467	MF Sicily S.à r.l. ....	15469
AI International, s.à r.l. ....	15462	MF Venice S.à r.l. ....	15467
Amicale des Services de Secours de Diffé- dange - ASSD ....	15490	MGE Hamburg S.à r.l. ....	15468
Arma Ingénierie International S.A. ....	15470	MGE Moscow S.à r.l. ....	15466
Aurore Development S.A. ....	15480	MG Naples Investor S.à r.l. ....	15468
Bolt Luxembourg 1 S. à r.l. ....	15471	Neft Sàrl ....	15500
Burglux S.à r.l. ....	15479	New Super Selector S.à r.l. ....	15481
Chatelet Finance S.A. ....	15504	Next Consulting S.à r.l. ....	15458
Coltron S.à r.l. ....	15500	Oasie S.à r.l. ....	15459
C.Y. 527 ....	15461	Padovan S.à r.l. ....	15459
Damson S.à r.l. ....	15500	Pulp Holding Luxembourg S.à r.l. ....	15486
ECAS 2008 - 1 S.à r.l. ....	15491	Richardson European Holdings S.à r.l. ...	15469
e-Planet S.A. ....	15460	San Marino Investments S.à r.l. ....	15468
e-Planet S.A. ....	15460	SCHENK Luxembourg S.A. ....	15462
e-Planet S.A. ....	15461	Schreinerei Arnold Becker Sàrl ....	15462
e-Planet S.A. ....	15460	Schreinerei J. Hoffmann A.G. ....	15463
Eurotrust ....	15470	Simark International S.A. ....	15479
FR Romania S.à r.l. ....	15466	Société d'Investissement QUINCIEUX S.à r.l. ....	15489
Immobilière de St.Paul S.A. ....	15464	Société d'Investissement QUINCIEUX S.à r.l. ....	15500
Kroymans Luxembourg S. à r.l. ....	15464	Spanier & Wiedemann S.à r.l. ....	15458
Kroymans Luxembourg S. à r.l. ....	15466	Spanier & Wiedemann S.à r.l. ....	15458
Kroymans Luxembourg S. à r.l. ....	15463	Spanier & Wiedemann S.à r.l. ....	15467
LBREP III Bogtodorska S.à r.l. ....	15503	Swissproject Properties S.à r.l. ....	15479
Le Relais Gourmand S.A. ....	15461	Swissproject Properties S.à r.l. ....	15479
Lux-Omnia S.A. ....	15481	Taufin International S.A. ....	15480
Mathgen S.à r.l. ....	15459	Titanic Holdings S. à r.l. ....	15460
McKesson Information Solutions Capital S.à r.l. ....	15458	Transbalux S.A. ....	15462
McKesson Information Solutions Holdings S.à r.l. ....	15488	World Stone S.à r.l. ....	15491
McKesson Information Solutions Holdings V S.à r.l. ....	15480	York S.A. ....	15463

**Spanier & Wiedemann S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 90.535.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008012431/7564/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03253. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Spanier & Wiedemann S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 90.535.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008012432/7564/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03256. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Next Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6757 Grevenmacher, 2A, rue de la Moselle.  
R.C.S. Luxembourg B 90.002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008012433/7564/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03276. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**McKesson Information Solutions Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 85.933.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 12 décembre 2007 par l'associée unique de McKESSON INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL S.à r.l. (ci-après, la Société), McKESSON INFORMATION SOLUTIONS FINANCE S.à r.l., ayant son siège statutaire à 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, que:

1. Il a été mis fin avec effet immédiat au mandat des gérants suivants:

- a) Fairfield Work De Ann;
- b) Shaffro Bianchi Janet;
- c) Loiacono Nicholas A.

2. A été nommé gérant avec effet immédiat la personne suivante:

e) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance se constitue comme suit:

(a) Madame Caroline Sheldon, comptable, née à Frampton on Severn, Royaume-Uni, le 30 juillet 1961, demeurant à 42, rue am Pesch, L-8067 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg;

(b) Monsieur William Howard Brennan, comptable, né dans l'Etat du Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, le 26 janvier 1953, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique;

(c) Monsieur Paul Nielsen, juriste, né le 29 mai 1960 à Minneapolis, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à Warwick Technology Park, Warwick CV34 6NZ, Royaume-Uni;

(d) Monsieur Rory Joseph Lankford, Comptable, né à Cork, République d'Irlande, le 1<sup>er</sup> mars 1970, demeurant professionnellement à Bldg 3300 Cork Airport Business Park, Kinsale Road, Cork, Irlande; et

(e) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008012714/2460/36.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03550. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080008254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Oasie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8015 Strassen, 4, rue des Carrefours.

R.C.S. Luxembourg B 78.540.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008012435/7479/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM06143. - Reçu 95 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080008744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Mathgen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8476 Eischen, 1, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 74.256.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012436/2796/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM04027. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080008756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Padovan S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 26, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 68.882.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012437/2796/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM04028. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080008758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Titanic Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 105.113.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008012438/4175/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2008, réf. LSO-CM01103. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**e-Planet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 76.144.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2008.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008012444/8390/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03245. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**e-Planet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 76.144.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2007.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008012445/8390/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03244. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**e-Planet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 76.144.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008012446/8390/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03242. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**e-Planet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 76.144.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2008.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008012447/8390/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03253. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Le Relais Gourmand S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5331 Oetrange-Moulin, 1, rue de Remich.  
R.C.S. Luxembourg B 78.939.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2008.

*Pour LE RELAIS GOURMAND S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008012450/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03663. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080009075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**C.Y. 527, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 65.337.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 juin 2007*

*Première résolution*

L'assemblée générale révoque générale révoque la société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes Monsieur Joel Preau, demeurant 409, rue Claude Lelorain à F-88300 Attigneville.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat du commissaire aux comptes révoqué, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de procéder au changement de siège social en faveur du:  
34 b, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

E. Di Duca

*Administrateur*

Référence de publication: 2008012524/6564/25.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-CI01799. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**SCHENK Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 1, Kiricheneck.  
R.C.S. Luxembourg B 93.253.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 15 janvier 2008.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008012472/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2008, réf. DSO-CM00104. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080008701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Transbalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.  
R.C.S. Luxembourg B 93.307.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 15 janvier 2008.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008012476/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2008, réf. DSO-CM00109. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080008705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Schreinerei Arnold Becker Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.  
R.C.S. Luxembourg B 93.619.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 15 janvier 2008.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008012477/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2008, réf. DSO-CM00105. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080008712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**AI International, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 104.685.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008012537/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01310. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Schreinerei J. Hoffmann A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 3, Marburgerstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 94.009.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 15 janvier 2008.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008012480/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 9 janvier 2008, réf. DSO-CM00106. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080008716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Kroymans Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 96.828.

Constituée par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 octobre 2003, acte publié au Mémorial C n ° 1284 du 3 décembre 2003. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 8 janvier 2004, acte publié au Mémorial C n ° 466 du 4 mai 2004.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2007, auprès de l'administration de l'enregistrement sous la référence: LSO-CA09974, et a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2007, sous la référence L070017022.04

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KROYMANS LUXEMBOURG S. à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012528/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01009. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**York S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 53.862.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg extraordinairement en date du 17 décembre 2007 que:

Les démissions de Madame Sonja Linz, de Messieurs Pascal Noel et Georges Deitz de leur fonction d'Administrateurs ont été acceptées.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement en tant qu'administrateurs, avec effet immédiat:

- Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant professionnellement au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg; né le 4 novembre 1963 à Ixelles, Belgique

- Monsieur Patrick Moinet, demeurant professionnellement au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, né le 6 juin 1975 à Bastogne, Belgique

- Monsieur Patrick Holberchts, demeurant professionnellement au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, né le 13 juillet 1963 à Ixelles, Belgique

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2008.

Est élue Commissaire, avec effet immédiat, en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG S.à.r.l, pour la même période:



- F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social 520 S., 7th Street, Suite C - Las Vegas NV89101 - USA, et inscrite auprès du Registre de Commerce du Nevada sous le numéro: E 004850 2007-7.

Le siège social de la société a été transféré 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008012536/799/32.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03655. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Kroymans Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 96.828.

Constituée par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 octobre 2003, acte publié au Mémorial C n ° 1284 du 3 décembre 2003. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 8 janvier 2004, acte publié au Mémorial C n ° 466 du 4 mai 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2007, auprès de l'administration de l'enregistrement sous la référence: LSO-CA09982, et a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2007, sous la référence L070017011.04

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KROYMANS LUXEMBOURG S. à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012532/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01030. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Immobilière de St.Paul S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 57.289.

L'an deux mille sept, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois IMMOBILIERE DE ST. PAUL S.A., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse, constituée par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 9 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 7 mars 1997, numéro 109, dont les statuts ont été modifiés suivant assemblée générale extraordinaire sous seing privé portant conversion du capital en euros tenue en date du 29 décembre 2001 et publiée par extrait au Mémorial C, numéro 651 du 26 avril 2002, statuts encore modifiés suivant acte de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 11 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 118 du 29 janvier 2004, société immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.289.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Russange (F),

qui désigne à la fonction de secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (B).

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Patricia Thill, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:



I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- 1) Mise en liquidation de la société;
- 2) Nomination d'un liquidateur;
- 3) Détermination des pouvoirs du liquidateur;
- 4) Fixation de la rémunération du liquidateur.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de EUR 100.000,- (cent mille Euros), représenté par 1.650 actions sans désignation de valeur nominale sont présents ou représentés à la présente assemblée qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Maître Patricia Thill, avocat, née le 16 novembre 1962 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

*Troisième résolution*

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Quatrième résolution*

Le liquidateur sera rémunéré conformément aux usages de la place.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée générale est évalué approximativement à la somme de EUR 1.000,- (mille euros).

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure ont signé le présent procès-verbal avec Nous, Notaire.

Signé: M. Nezar, B. Tassigny, P. Thill, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007. LAC/2007/41518. — Reçu 12 euros.

*Pour le Receveur (signé):* R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008012945/220/74.

(080009692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2008.

**Kroymans Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 96.828.

Constituée par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 octobre 2003, acte publié au Mémorial C n ° 1284 du 3 décembre 2003. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 8 janvier 2004, acte publié au Mémorial C n ° 466 du 4 mai 2004.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, auprès de l'administration de l'enregistrement sous la référence: LSO-CD05727, et a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007, sous la référence L070054053.04

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KROYMANS LUXEMBOURG S. à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012533/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01033. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080008785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**MGE Moscow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.949.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 novembre 2006, acte publié au Mémorial C n ° 34 du 23 janvier 2007, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 15 mars 2007, acte publié au Mémorial C n ° 1310 du 29 juin 2007.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MGE MOSCOW S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012558/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04513. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080008980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**FR Romania S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.073.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 6 septembre 2006, acte publié au Mémorial C n ° 2176 du 21 novembre 2006.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FR ROMANIA S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012579/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04497. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080008963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Spanier & Wiedemann S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 90.535.

—  
*Beschluss der Gesellschafterversammlung*

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliessen folgendes:

- Der Geschäftsführer Herr Karl-Heinz Scholer, wohnhaft in D-54317 Thomm, Zur schönen Aussicht 15 wird mit Wirkung zum 17. April 2007 von seinem Amt abberufen.

- Zur neuen Geschäftsführerin ab dem 17. April 2007 wird Frau Jeanette Spanier, wohnhaft in D-54341 Fell, Kirchstr. 78A ernannt. Frau Spanier ist einzeln unterschrifts- und vertretungsberechtigt.

Wasserbillig, den 17. April 2007.

H. Spanier, H. Wiedemann.

Référence de publication: 2008012563/7564/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2008, réf. LSO-CM06289. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**MF Venice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.584.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 juillet 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1917 du 12 octobre 2006, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 27 septembre 2007, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 2702 du 23 novembre 2007.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MF VENICE S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012570/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04509. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Aida S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 60.114.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012600/576/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05880. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM02011. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**San Marino Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.543.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 juin 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1930 du 13 octobre 2006, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 28 novembre 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 394 du 17 mars 2007.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SAN MARINO INVESTMENTS S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012576/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04508. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**MG Naples Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.966.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 4 août 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 2013 du 26 octobre 2006. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 15 mars 2007, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1336 du 3 juillet 2007.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MG NAPLES INVESTORS S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012578/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04505. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**MGE Hamburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.961.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 3 novembre 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 33 du 23 janvier 2007. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 15 mars 2007, publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1322 du 30 juin 2007.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MGE HAMBURG S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012581/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04495. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**MFR Barberino S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.727.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 septembre 2003, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1069 du 15 octobre 2003, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 21 avril 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1345 du 12 juillet 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MFR BARBERINO S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012583/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04493. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**MF Sicily S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.950.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 novembre 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 21 du 20 janvier 2007, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière le 22 novembre 2007.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MF SICILY S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012585/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04491. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Richardson European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 86.562.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 février 2002, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 940 du 20 juin 2002, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 7 août 2002, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1497 du 17 octobre 2002.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RICHARDSON EUROPEAN HOLDINGS S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012588/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04456. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Eurotrust, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Référence de publication: 2008012604/576/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, réf. LSO-CK07863. - Reçu 32 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080008342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**3Nations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 89.083.

Constituée par-devant Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 20 septembre 2002, acte publié au Mémorial C no 1578 du 4 novembre 2002.

Le bilan modifié au 30 juin 2005 (rectificatif du dépôt du bilan au 30 juin 2005 déposé en date du 30 décembre 2005 sous la référence L050113891.4) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour 3 NATIONS S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008012594/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00360. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080009011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Arma Ingénierie International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Zone industrielle «Le 2000», rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 86.559.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008012609/6401/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06240. - Reçu 103 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080008292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**3Nations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 89.083.

Constituée par-devant Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 20 septembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1578 du 4 novembre 2002.

Le bilan modifié au 30 juin 2004 (rectificatif du dépôt du bilan au 30 juin 2004 déposé en date du 30 décembre 2005 sous la référence L050113894.4) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 3 NATIONS S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008012598/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00359. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080009010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Bolt Luxembourg 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 135.206.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand seven, on the seventeenth of December.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) STAR II UK LIMITED PARTNERSHIP NO.1, a limited partnership governed by English law, with its principal place of business at 6th Floor, 33 Cavendish Square, London W1G 0PW and registration number LP011001 acting by its manager, STAR CAPITAL PARTNERS LIMITED;

2) STAR II US LIMITED PARTNERSHIP NO.1, a limited partnership governed by English law, with its principal place of business at 6th Floor, 33 Cavendish Square, London W1G 0PW and registration number LP011002 acting by its manager, STAR CAPITAL PARTNERS LIMITED; and

3) STAR II EXECUTIVE CO-INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership governed by English law, with its principal place of business at 6th Floor, 33 Cavendish Square, London W1G 0PW and registration number LP011000 acting by its manager, STAR CAPITAL PARTNERS LIMITED;

All represented by M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, maître en droit, pursuant to proxies dated 13 December 2007 which shall be registered together with the present deed.

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company BOLT LUXEMBOURG 1 S. à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name BOLT LUXEMBOURG 1 S. à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, convertible loan notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds (including convertible notes) and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.



The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (€ 12,500) divided into ten thousand (10,000) shares with a par value of one euro twenty-five cents (€ 1.25) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own shares.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong to.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the signature of the sole manager in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated (i) by the sole manager if there is only one manager, (ii) in case of a board of managers by either the board of managers itself or by any two managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together (including by way of representation).

**Art. 8. Liability of Managers.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed in this article, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words «claim», «action», «suit» or «proceeding» shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words «liability» and «expenses» shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(a) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(b) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(c) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the last Thursday in May at 2 p.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2008.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up the number of shares set out against their respective names:

Subscriber	Number of shares	Payment (€)
STAR II UK LIMITED PARTNERSHIP NO.1 . . . . .	9,265	11,581.25
STAR II US LIMITED PARTNERSHIP NO.1 . . . . .	660	825
STAR II EXECUTIVE CO-INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP . . . . .	75	93.75
Total: . . . . .	10,000	12,500

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (€ 12,500) is available to the Company. Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

*Expenses, valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand euro (€ 2,000).

*Extraordinary general meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions by unanimous vote:

1. The registered office of the Company is fixed at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name: Kamarowsky Alexis  
Date of birth: 10 April 1947  
Place of birth: Bad Rothenfelde (former Strang, Germany)  
Profession: Companies Director  
Professional address: 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg; and

Name: Cannizzaro Di Belmontino Federigo  
Date of birth: 12 September 1964  
Place of birth: La Spezia (Italy)  
Profession: Companies Director  
Professional address: 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

*Special disposition*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2008.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Follows the French translation:**

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-sept décembre,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) STAR II UK LIMITED PARTNERSHIP NO.1, un limited partnership soumis au droit anglais, ayant son établissement principal à 6th Floor, 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, enregistré sous le n<sup>o</sup> LP011001, agissant par son manager, STAR CAPITAL PARTNERS LIMITED;

2) STAR II US LIMITED PARTNERSHIP NO.1, un limited partnership soumis au droit anglais, ayant son établissement principal à 6th Floor, 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, enregistré sous le n<sup>o</sup> LP011002, agissant par son manager, STAR CAPITAL PARTNERS LIMITED; et

3) STAR II EXECUTIVE CO-INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, un limited partnership soumis au droit anglais, ayant son établissement principal à 6th Floor, 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, enregistré sous le n<sup>o</sup> LP011000;

Toutes représentées par M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, maître en droit, en vertu d'une procuration datée du 13 décembre 2007, cette procuration étant enregistrée au présent acte.

Lesquels comparants agissant ès-qualités ont demandés au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée BOLT LUXEMBOURG 1 S. à r.l., qu'il constitue par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par les comparants et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BOLT LUXEMBOURG 1 S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y inclus, dans la mesure permis par la loi, toutes société-mère directe ou indirecte, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée (y inclus upstream ou cross stream), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500) divisé en dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq centimes (€ 1,25) chacune. Le capital de la

Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

La Société peut, dans la mesure permis par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

**Art. 7. Gérance.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de la classe A et les gérants de la classe B. Toute classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Toutefois, au cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement adoptée que si elle est approuvée par la majorité des gérants incluant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (y compris par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués, (i) par le gérant unique, s'il n'y a qu'un seul gérant, (ii) en cas d'un conseil de gérance par le conseil de gérance lui-même, soit ou par deux gérants, ou s'il existe des classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble (y compris par voie de représentation).

**Art. 8. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Sous réserve des exceptions et limitations prévues au présent article, toute personne qui est, ou a été, un gérant ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnablement supportées ou payées par celui-ci en relation avec une revendication, action, poursuite ou procédure judiciaire qui le rend impliqué en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été gérant ou fondé de pouvoir. Il sera également indemnisé pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus. Les termes «revendication», «action», «poursuite» ou «procédure judiciaire» s'appliqueront à toute revendication, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou imminents et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants dus.

Aucune indemnisation ne sera due à un gérant ou à un fondé de pouvoir:



En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

Pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

En cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit d'être indemnisé tel que prévu par le présent article appartient à chaque gérant et n'affectera pas tout autre droit dont un gérant ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être gérant ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce compris les gérants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une revendication, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour compte du fondé de pouvoir ou du gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10. Assemblées Générales.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entièreté des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entièreté du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au dernier jeudi du mois de mai à quatorze (14) heures de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

**Art. 11. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 16. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes, celles-ci ont souscrit et intégralement libéré les parts sociales indiquées à coté de leurs noms respectifs:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Paiement (€)
STAR II UK LIMITED PARTNERSHIP NO.1 .....	9.265	11.581,25
STAR II US LIMITED PARTNERSHIP NO.1 .....	660	825
STAR II EXECUTIVE CO-INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP .....	75	93,75
Total: .....	10.000	12.500

Les parts sociales ainsi souscrites sont intégralement payées et le montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) est disponible pour la Société.

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dépenses, évaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ deux mille euros (€ 2.000).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom: Kamarowsky Alexis

Date de naissance: 10 April 1947

Lieu de naissance: Bad Rothenfelde (paravant Strang, Allemagne)

Profession: directeur de sociétés

Adresse professionnelle: 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg; et

Nom: Cannizzaro Di Belmontino Federigo

Date de naissance: 12 Septembre 1964

Lieu de naissance: La Spezia (Italie)

Profession: directeur de sociétés

Adresse professionnelle: 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Boughaba, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007. LAC/2007/42896. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 15 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008012942/5770/440.

(080009229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2008.

---

**Swissproject Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 104.058.

---

Il résulte d'un courrier adressé à la société SWISSPROJECT PROPERTIES S.à r.l. que Monsieur Christophe Davezac a démissionné de son mandat de gérant de la société en date du 23 novembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012610/587/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03917. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Swissproject Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 104.058.

---

Il résulte d'un courrier adressé à la société SWISSPROJECT PROPERTIES S.à r.l. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES S.à r.l., en sa qualité d'agent domiciliataire, a dénoncé le siège social de la société avec effet au 23 novembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012611/587/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03919. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Simark International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 83.921.

---

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008012612/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02530. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Burglux S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 19.113.

---

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2007 que Monsieur Laurent Backes, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été nommé liquidateur en remplacement de Madame Danièle Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2008012639/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02813. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Aurore Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.880.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008012614/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05447. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Taufin International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 52.951.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2008012617/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, réf. LSO-CM05464. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**McKesson Information Solutions Holdings V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 115.003.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 12 décembre 2007 par l'associée unique de McKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS V S.à r.l. (ci-après, la Société), McKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS S.à r.l., ayant son siège statutaire à 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, que:

1. Il a été mis fin avec effet immédiat au mandat des gérants suivants:

- a) Fairfield Work De Ann;
- b) Shaffro Bianchi Janet;

2. A été nommé gérant avec effet immédiat la personne suivante:

a) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance se constitue comme suit:

(a) Madame Caroline Sheldon, comptable, née à Frampton on Severn, Royaume-Uni, le 30 juillet 1961, demeurant à 42 rue am Pesch, L-8067 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg;

(b) Monsieur William Howard Brennan, comptable, né dans l'Etat du Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, le 26 janvier 1953, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique;

(c) Monsieur Paul Nielsen, juriste, né le 29 mai 1960 à Minneapolis, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à Warwick Technology Park, Warwick CV34 6NZ, Royaume-Uni;

(d) Monsieur Rory Joseph Lankford, Comptable, né à Cork, République d'Irlande, le 1<sup>er</sup> mars 1970, demeurant professionnellement à Bldg 3300 Cork Airport Business Park, Kinsale Road, Cork, Irlande; et

(e) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008012709/2460/35.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03515. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Lux-Omnia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.698.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 20 décembre 2007 que, Monsieur Laurent Backes, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Madame Daniele Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour extrait conforme

*Pour le conseil d'administration*

Signature

Référence de publication: 2008012641/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02810. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**New Super Selector S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 166.175,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 129.100.

—  
In the year two thousand seven, on the twenty-fourth day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

JD SELECTOR S.à.r.l., previously named H HAIG ACQUISITIONS (LUX) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129.099; and

VISION CAPITAL PARTNERS VI S L.P., a limited partnership organised and incorporated under the laws of Scotland, with its principal place of business at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, represented by VCP VI S GP PARTNERSHIP, a partnership organised and incorporated under the laws of Guernsey, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3DA, in its capacity as general partner, represented by VCP VI S GP LIMITED, a limited company incorporated under the laws of Guernsey, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3DA, in its capacity as general partner (SPOKE),

here both represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to enact the following:

I. JD SELECTOR S.à.r.l. and Spoke are the only shareholders of NEW SUPER SELECTOR S.à.r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary then residing in Remich, on May 18, 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1611, page 77297, on August 1, 2007 (the Company).

II. The articles of association of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on September 24, 2007, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

IV. The share capital of the Company is presently set at seventy eight thousand, six hundred and seventy-five euro (EUR 78,675.-) represented by three hundred and sixty-two (362) Class A shares (the A Shares), three hundred and sixty-two (362) Class B shares (the B Shares), three hundred and sixty-two (362) Class C shares (the C Shares), one thousand, four hundred and forty-six (1,446) Class D shares (the D Shares) and six hundred and fifteen (615) Class E shares (the E Shares) in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

- SPOKE holds the A Shares, the B Shares, the C Shares and the D Shares.

- JD SELECTOR holds the E Shares.

V. The agenda of the meeting is the following:

1. The increase of the share capital of the Company by an amount of eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 87,500.-) to bring it from its present amount of seventy-eight thousand six hundred and seventy-five euro (EUR 78,675.-) to one hundred and sixty-six thousand one hundred and seventy-five euro (EUR 166,175.-), by way of the issuance of three hundred and seventy-eight (378) new Class A shares, three hundred and seventy-eight (378) new Class B shares, three hundred and seventy-eight (378) new Class C shares, one thousand, five hundred and fourteen (1,514) new Class D shares and eight hundred and fifty-two (852) new Class E shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each;

2. The subscription and payment of the newly issued shares as specified under item 2. in kind;

3. The amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxy holder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of eighty seven thousand, five hundred euro (EUR 87,500.-) to bring it from its present amount of seventy eight thousand, six hundred and seventy-five euro (EUR 78,675.-) to one hundred and sixty-six thousand, one hundred and seventy-five euro (EUR 166,175.-), by way of the issuance of three hundred and seventy-eight (378) new Class A shares, three hundred and seventy-eight (378) new Class B shares, three hundred and seventy-eight (378) new Class C shares, one thousand, five hundred and fourteen (1,514) new Class D shares and eight hundred and fifty-two (852) new Class E shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the already existing shares.

#### *Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon,

1. PO SELECTOR S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (PO SELECTOR), here represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for the three hundred and seventy-eight (378) new Class A shares and for one hundred and twenty-two (122) new Class E shares, to have them fully paid-up by a contribution in kind consisting of five hundred (500) Class A «tracker» shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each of SUPER SELECTOR S.à.r.l. (the Super Selector A Shares), a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 123.213, having a share capital of eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 87,500.-) represented by (i) five hundred and (500) Class A «tracker» Shares, (ii) five hundred and (500) Class B «tracker» Shares, (iii) five hundred and (500) Class C «tracker» Shares and (iv) two thousand (2000) Class D «tracker» Shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) (SUPER SELECTOR).

2. MA SELECTOR S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (MA SELECTOR), here represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for the three hundred and seventy-eight (378) new Class B shares and for one hundred and twenty-two (122) new Class E shares, to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of five hundred (500) Class B «tracker» shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each of Super Selector (the Super Selector B Shares).

3. PI SELECTOR S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (PI SELECTOR), here represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for the three hundred and seventy-eight (378) new Class C shares and for one hundred and twenty-two (122) new Class E shares, to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of five hundred (500) Class C «tracker» shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each of Super Selector (the Super Selector C Shares).

4. SWEEPER SELECTOR S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (SWEEPER SELECTOR), here represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for the one thousand five hundred and fourteen (1,514) new Class D shares and to four hundred and eighty-six (486) new Class E shares, to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of two thousand (2,000) Class D «tracker» shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each of Super Selector (the SUPER SELECTOR D Shares and together with the SUPER SELECTOR A Shares, the SUPER SELECTOR B Shares and the SUPER SELECTOR C Shares, the SUPER SELECTOR Shares) .

Such contribution in an aggregate amount of eighty seven thousand five hundred euro (EUR 87,500.-) made to the Company is to be allocated as follows:

(i) An amount of nine thousand four hundred and fifty euro (EUR 9,450.-) is allocated to the A share capital account of the Company;

(ii) An amount of nine thousand four hundred and fifty euro (EUR 9,450.-) is allocated to the B share capital account of the Company;

(iii) An amount of nine hundred thousand four hundred and fifty euro (EUR 9,450) is allocated to the C share capital account of the Company;

(iv) An amount of thirty-seven thousand eight hundred and fifty euro (EUR 37,850.-) is allocated to the D share capital account of the Company; and

(v) An amount of twenty one thousand three hundred euro (EUR 21,300.-) is allocated to the E share capital account of the Company.

It results from a certificate issued on the date hereof by the management of Super Selector that, as of the date of such certificate:

- PO SELECTOR is the full owner of the Super Selector A Shares;
- MA SELECTOR is the full owner of the Super Selector B Shares;
- PI SELECTOR is the full owner of the Super Selector C Shares;
- SWEEPER SELECTOR is the full owner of the Super Selector D Shares;
- the SUPER SELECTOR Shares are fully paid-up and represent 100% of the issued share capital of SUPER SELECTOR;
- PO SELECTOR, MA SELECTOR, PI SELECTOR and SWEEPER SELECTOR are solely entitled to the SUPER SELECTOR Shares and possess the power to dispose of the SUPER SELECTOR Shares;
- none of the SUPER SELECTOR Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the SUPER SELECTOR Shares and the Super Selector Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Super Selector Shares be transferred to him;
- according to the laws of Luxembourg and the articles of association of Super Selector, the Super Selector Shares are freely transferable;
- on the date hereof, the Super Selector Shares are worth at least eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 87,500.-), this estimation being based on generally accepted accountancy principles.

Such proxies, certificate and a copy of the balance sheet of Super Selector, after signature in varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend article 5, first paragraph, of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at one hundred and sixty-six thousand one hundred and seventy-five euro (EUR 166,175.-) represented by seven hundred and forty (740) Class A shares, seven hundred and forty (740) Class B shares, seven hundred and forty (740) Class C shares, two thousand, nine hundred and sixty (2,960) Class D shares, one thousand four hundred and sixty-seven (1,467) Class E shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is closed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 1,600.- (one thousand six hundred euro).

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring 100% of the share capital of Super Selector, a company incorporated under the laws of Luxembourg, Member State of the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-quatrième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

JD SELECTOR S.à.r.l., anciennement dénommée H HAIG ACQUISITIONS (LUX) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.099; et

VISION CAPITAL PARTNERS VI S L.P., une société en commandite constituée et organisée selon les lois d'Ecosse, ayant son principal établissement à PO Box 255 Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, représentée par VCP VI S GP PARTNERSHIP, une société constituée et organisée selon les lois de Guernsey, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3DA, en sa qualité d'associé commandité, représentée par VCP VI S GP LIMITED, a société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Guernsey, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3DA, en sa qualité d'associé commandité (SPOKE);

toutes deux représentées par Katarzyna Kuszewska, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. JD SELECTOR S.à.r.l. et Spoke sont les seuls associés de NEW SUPER SELECTOR S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire alors de résidence à Remich, en date du 18 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1<sup>er</sup> août 2007, numéro 1611, page 77297 (la Société).

II. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 24 septembre 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés.

III. Le capital social de la Société est fixé à soixante-dix-huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 78.675,-), représenté par trois cent soixante-deux (362) parts sociales de Classe A (les Parts A), trois cent soixante-deux (362) parts sociales de Classe B (les Parts B), trois cent soixante-deux (362) parts sociales de Classe C (les Parts C), mille quatre cent quarante-six (1.446) parts sociales de Classe D (les Parts D) et six cent quinze (615) parts sociales de Classe E (les Parts E) sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

- SPOKE détient les Parts A, les Parts B, les Parts C et les Parts D.

- JD SELECTOR S.à.r.l. détient les Parts E.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-dix-huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 78.675,-), à cent soixante-six mille cent soixante-quinze euros (EUR 166.175,-), par l'émission de trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe A, trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe B, trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe C, mille cinq cent quatorze (1.514) nouvelles parts sociales de Classe D et huit cent cinquante-deux (852) nouvelles parts sociales de Classe E, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune; et

2. Souscription et paiement des nouvelles parts sociales émises tel que spécifié sous le paragraphe 1<sup>er</sup> par un apport en nature; et

3. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société.

Sur quoi, les parties comparantes, agissant par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:



*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter la capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-dix-huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 78.675,-) à cent soixante-six mille cent soixante-quinze euros (EUR 166.175,-), par l'émission de trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe A, trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe B, trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe C, mille cinq cent quatorze (1.514) nouvelles parts sociales de Classe D et huit cent cinquante-deux (852) nouvelles parts sociales de Classe E, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, qui auront les droits et obligations y attachés suivant la modification des statuts de la Société.

*Souscription et paiement*

1. PO SELECTOR S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (PO SELECTOR), ici représentée par Katarzyna Kuszewska, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire les trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe A et les cent vingt-deux (122) nouvelles parts sociales de Classe E, et les libérer entièrement par un apport en nature de cinq cents (500) parts sociales de Classe A ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de SUPER SELECTOR S.à.r.l. (les Parts A de SUPER SELECTOR), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.213 (SUPER SELECTOR), ayant un capital social de quatre-vingt-sept mille cinq cent euros (EUR 87.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales «traçantes» de Class A , cinq cents (500) parts sociales «traçantes» de Class B, cinq cents (500) parts sociales «traçantes» de Class C, deux mille (2.000) parts sociales «traçantes» de Class D, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. (collectivement les Parts Sociales Traçantes, et individuellement une Part Sociale Traçante),

2. MA SELECTOR S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (MA SELECTOR), ici représentée par Katarzyna Kuszewska, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire les trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe B et les cent vingt-deux (122) nouvelles parts sociales de Classe E, et les libérer entièrement par un apport en nature de cinq cents (500) parts sociales de Classe B ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de SUPER SELECTOR S.à.r.l. (les Parts B de SUPER SELECTOR).

3. PI SELECTOR S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (PI SELECTOR), ici représentée par Katarzyna Kuszewska, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire les trois cent soixante-dix-huit (378) nouvelles parts sociales de Classe C et les cent vingt-deux (122) nouvelles parts sociales de Classe E, et les libérer entièrement par un apport en nature de cinq cents (500) parts sociales de Classe C ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de SUPER SELECTOR S.à.r.l. (les Parts C de SUPER SELECTOR).

4. SWEEPER SELECTOR S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (SWEEPER SELECTOR), ici représentée par Katarzyna Kuszewska, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire les mille cinq cent quatorze (1.514) nouvelles parts sociales de Classe D et les quatre cent quatre-vingt-six (486) nouvelles parts sociales de Classe E, et les libérer entièrement par un apport en nature de deux mille (2.000) parts sociales de Classe D ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de SUPER SELECTOR S.à.r.l. (les Parts D de SUPER SELECTOR et collectivement avec les Parts A de SUPER SELECTOR, les Parts B de SUPER SELECTOR et les Parts C de SUPER SELECTOR, les Parts de SUPER SELECTOR).

Ledit apport d'un montant total de quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-) fait à la Société sera affecté comme suit:

(i) un montant de neuf mille quatre cent cinquante euros (EUR 9.450,-) sera affecté au compte de capital de Classe A de la Société;

(ii) un montant de neuf mille quatre cent cinquante euros (EUR 9.450,-) sera affecté au compte de capital de Classe B de la Société;

(iii) un montant de neuf mille quatre cent cinquante euros (EUR 9.450,-) sera affecté au compte de capital de Classe C de la Société;

(iv) un montant de trente-sept mille huit cent cinquante euros (EUR 37.850,-) sera affecté au compte de capital de Classe D de la Société;

(v) un montant de vingt et un mille trois cents (21.300) sera affecté au compte de capital de Classe E de la Société; et Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de SUPER SELECTOR en date de ce jour que:

- PO SELECTOR est le propriétaire unique des Parts A de SUPER SELECTOR;
- MA SELECTOR est le propriétaire unique des Parts B de SUPER SELECTOR;
- PI SELECTOR est le propriétaire unique des Parts C de SUPER SELECTOR;
- SWEEPER SELECTOR est le propriétaire unique des Parts D de SUPER SELECTOR



- les Parts de SUPER SELECTOR sont entièrement libérées et représentent 100% du capital social souscrit de SUPER SELECTOR;

- PO SELECTOR, MA SELECTOR, PI SELECTOR et SWEEPER SELECTOR sont les seules titulaires des droits sur les Parts de SUPER SELECTOR et possèdent le pouvoir de céder les Parts de SUPER SELECTOR;

- les Parts de SUPER SELECTOR ne sont pas grevées d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts de SUPER SELECTOR et aucune Part de SUPER SELECTOR n'est sujette à une telle opération;

- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts de SUPER SELECTOR lui soit cédé;

- conformément aux lois du Luxembourg et aux statuts de SUPER SELECTOR, les Parts de SUPER SELECTOR sont librement cessibles;

- en date de ce jour, les Parts de SUPER SELECTOR sont évaluées au moins à quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-), cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés.

Lesdits procurations et certificat et une copie du bilan de SUPER SELECTOR, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de plus de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

#### « **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cent soixante-six mille cent soixante-quinze euros (EUR 166.175,-), représenté par sept cent quarante (740) parts sociales de Classe A, sept cent quarante (740) parts sociales de Classe B, sept cent quarante (740) parts sociales de Classe C, deux mille neuf cent soixante (2.960) parts sociales de Classe D et mille quatre cent soixante-sept (1.467) parts sociales de Classe E sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Rien ne restant à l'ordre du jour, l'assemblée est terminée.

#### *Coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte est évalué à environ EUR 1.600,- (mille six cents euros).

Dans la mesure où l'apport en nature résulte de l'apport de 100% du capital social de SUPER SELECTOR, une société de droit luxembourgeois, Etat Membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est dressé en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date telle qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: K. Kuszewska, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, Relation: LAC/2007/28955. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008012953/242/292.

(080009639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2008.

#### **Pulp Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 123.088.

In the year two thousand seven, on the twelfth day of December.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PULP HOLDING MALTA LTD, a company existing under the laws of Malta, having its registered office at 30, Kenilworth/1, Sir Augustus Bartolo Street, Ta'XBiex MSD 11, registered under number C 40225/1),

here represented by Mr Albert Aflalo, company director, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as Director of the company, having the power to bind the company by his single signature.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, it is the sole actual shareholder of PULP HOLDING LUXEMBOURG S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by a deed of the undersigned notary on December 14, 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 275 on March 1, 2007, the articles of which have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on December 22, 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 322 of March 7, 2007;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder decides to reduce the subscribed capital by an amount three million nine hundred twenty-one thousand one hundred thirteen Swiss francs (CHF 3,921,113.-) to bring it back from its present amount of one hundred eight million one hundred seventy-eight thousand one hundred thirteen Swiss francs (CHF 108,178,113.-) to one hundred four million two hundred fifty-seven thousand Swiss francs (CHF 104,257,000.-), by cancellation of three million nine hundred twenty-one thousand one hundred thirteen (3,921,113) shares and by repayment to the sole shareholder PULP HOLDING MALTA LTD prenamed, of an amount of three million nine hundred twenty-one thousand one hundred thirteen Swiss francs (CHF 3,921,113.-).

The repayment may only take place after any claims held by any creditors against the Company have been fully reimbursed.

#### *Second resolution*

The sole shareholder decides to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 6. (first paragraph).** The Company's capital is set at one hundred four million two hundred fifty-seven thousand Swiss francs (CHF 104,257,000.-) represented by one hundred four million two hundred fifty-seven thousand (104,257,000) shares with a par value of one Swiss franc (CHF 1.-) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

#### *Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand six hundred euros (EUR 1,600.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le douze décembre.

Par\*devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PULP HOLDING MALTA LTD, société de droit maltais, ayant son siège social 30, Kenilworth/1, Sir Augustus Bartolo Street, Ta'XBiex MSD 11, enregistrée sous le numéro C40225/1,

ici représentée par Monsieur Albert Aflalo, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de directeur de la société ayant les pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société PULP HOLDING LUXEMBOURG S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 14 décembre 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 275 du 1<sup>er</sup> mars 2007, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant en date du 22 décembre 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 322 du 7 mars 2007.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de réduire le capital à concurrence de trois millions neuf cent vingt et un mille cent treize francs suisses (CHF 3.921.113,-) pour le ramener de son montant actuel de cent huit millions cent soixante-dix huit mille cent treize francs suisses (CHF 108.178.113,-) à cent quatre millions deux cent cinquante-sept mille francs suisses (CHF 104.257.000,-) par annulation de trois millions neuf cent vingt et un mille cent treize (3.921.113) parts sociales et par remboursement à l'associé unique PULP HOLDING MALTA LTD précitée, d'une somme de trois millions neuf cent vingt et un mille cent treize francs suisses (CHF 3.921.113,-).

Ledit remboursement ne pourra s'effectuer qu'après remboursement de la totalité des créanciers de la société.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. (premier paragraphe).** Le capital social est fixé à cent quatre millions deux cent cinquante-sept mille francs suisses (CHF 104.257.000,-) représenté par cent quatre millions deux cent cinquante-sept mille (104.257.000,-) parts sociales d'une valeur nominale de un franc suisse (CHF 1,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, LAC/2007/2007. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008012947/220/90.

(080009703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2008.

**McKesson Information Solutions Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 81.541.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 12 décembre 2007 par l'associée unique de McKESSON INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS S.à r.l. (ci-après, la Société), McKESSON INFORMATION SOLUTIONS FINANCE S.à r.l., ayant son siège statutaire à 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, que:

1. Il a été mis fin avec effet immédiat au mandat des gérants suivants:

- a) Fairfield Work De Ann;
- b) Shaffro Bianchi Janet;
- c) Loiacono Nicholas A.

2. A été nommé gérant avec effet immédiat la personne suivante:

a) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance se constitue comme suit:

(a) Madame Caroline Sheldon, comptable, née à Frampton on Severn, Royaume-Uni, le 30 juillet 1961, demeurant à 42 rue am Pesch, L-8067 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg;

(b) Monsieur William Howard Brennan, comptable, né dans l'Etat du Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, le 26 janvier 1953, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique;

(c) Monsieur Paul Nielsen, juriste, né le 29 mai 1960 à Minneapolis, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à Warwick Technology Park, Warwick CV34 6NZ, Royaume-Uni;

(d) Monsieur Rory Joseph Lankford, Comptable, né à Cork, République d'Irlande, le 1<sup>er</sup> mars 1970, demeurant professionnellement à Bldg 3300 Cork Airport Business Park, Kinsale Road, Cork, Irlande; et

(e) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008012715/2460/36.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03557. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080008234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**McKesson International Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 88.502.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise le 12 décembre 2007 par l'associée unique de McKESSON INTERNATIONAL HOLDINGS II S.à r.l. (ci-après, la Société), McKESSON INTERNATIONAL HOLDINGS S.à r.l., ayant son siège statutaire à 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, que:

1. Il a été mis fin avec effet immédiat au mandat des gérants suivants:

- a) Fairfield Work De Ann;
- b) Shaffro Bianchi Janet;
- c) Loiacono Nicholas A.

2. A été nommé gérant avec effet immédiat la personne suivante:

a) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance se constitue comme suit:

(a) Madame Caroline Sheldon, comptable, née à Frampton on Severn, Royaume-Uni, le 30 juillet 1961, demeurant à 42, rue am Pesch, L-8067 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg;

(b) Monsieur William Howard Brennan, comptable, né dans l'Etat du Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, le 26 janvier 1953, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique;

(c) Monsieur Paul Nielsen, juriste, né le 29 mai 1960 à Minneapolis, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à Warwick Technology Park, Warwick CV34 6NZ, Royaume-Uni;

(d) Monsieur Rory Joseph Lankford, Comptable, né à Cork, Réplique d'Irlande, le 1<sup>er</sup> mars 1970, demeurant professionnellement à Bldg 3300 Cork Airport Business Park, Kinsale Road, Cork, Irlande; et

(e) Monsieur John Gomes Saia, juriste, demeurant professionnellement à One Post Street, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, né le 25 septembre 1972 à Hayward, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008012717/2460/36.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03581. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080008225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Société d'Investissement QUINCIEUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 103.971.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012767/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03879. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**Amicale des Services de Secours de Differdange - ASSD, Association sans but lucratif.**

Siège social: Differdange,  
R.C.S. Luxembourg F 7.487.

—  
STATUTS

Entre les soussignés:

1. Petit Monique
2. Roncari Jean-Luc
3. Palm Mariette
4. Grisius Karin
5. Koenn Laurence
6. Vidotto Netty
7. Vidotto Bianca

ainsi que ceux qui acceptent ultérieurement les statuts ci-après, il est constitué une association sans but lucratif qui est régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928 ainsi que celles qui l'ont modifié.

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée AMICALE DES SERVICES DE SECOURS DE DIFFERDANGE - ASSD (association sans but lucratif).

**Art. 2.** L'association a comme objet de soutenir les activités des bénévoles des services de secours de Differdange.

**Art. 3.** Le siège est fixé à Differdange.

**Art. 4.** La durée de l'association est illimitée.

**Art. 5.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> février et finit le 31 janvier de chaque année. L'assemblée générale ordinaire a lieu dans le courant du premier mois de l'exercice suivant.

**Art. 6.** En dehors des membres actifs, l'association peut avoir des membres d'honneur et des membres bienfaiteurs. Pour devenir membre actif, il faut adresser une demande au conseil d'administration qui statue souverainement.

**Art. 7.** Le nombre minimum de membres actifs est de 5.

**Art. 8.** Tout membre actif ou autre peut démissionner en faisant parvenir une lettre au conseil d'administration. Le membre qui après mise en demeure faite par lettre ne s'acquitte pas de ses cotisations est considéré comme démissionnaire.

**Art. 9.** L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres actifs. Elle a tous les pouvoirs que la loi et les présents statuts n'ont pas réservés à un autre organe de l'association. L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par exercice social.

La convocation est adressée à chaque membre soit par lettre individuelle, soit sous forme d'un communiqué de presse (avis de presse) au moins huit jours avant l'assemblée. Une assemblée générale extraordinaire doit se réunir obligatoirement si au moins deux tiers des membres actifs en font la demande.

**Art. 10.** Des décisions peuvent être prises en dehors de l'ordre du jour si l'assemblée générale y consent à la majorité des deux tiers des membres actifs présents.

**Art. 11.** L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 3 membres au moins et de 9 membres au plus (dans ce nombre sont compris le président et le ou les vice-président(s)).

Lors de l'assemblée générale les membres actifs élisent séparément le président. Est élu celui qui obtient la majorité simple des suffrages valablement exprimés. Le conseil d'administration désigne le secrétaire et le trésorier selon les mêmes modalités.

**Art. 12.** La durée du mandat des administrateurs est de 3 ans. Ils sont rééligibles.

Les pouvoirs du conseil d'administration doivent être en accord avec la loi et les statuts.

L'association est engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration désignés par celui-ci.

**Art. 13.** Chaque membre est obligé de payer la cotisation annuelle à l'échéance fixée. Le montant est proposé par le conseil d'administration et approuvé par l'assemblée générale. Le membre démissionnaire ne peut pas prétendre à une restitution de sa cotisation et n'a aucun droit sur le patrimoine de l'association.

L'assemblée générale fixe périodiquement le montant maximum des cotisations normales.

**Art. 14.** Le conseil d'administration veille à ce qu'une comptabilité appropriée permette de présenter une situation en recettes et dépenses. Il fait établir en fin d'exercice une situation active et passive qui est soumise à l'assemblée générale pour approbation avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

**Art. 15.** En cas de modifications statutaires, les propositions de modification doivent figurer intégralement dans l'avis de convocation. Les modifications des statuts doivent se dérouler conformément à la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée.

**Art. 16.** Pour tous les problèmes concernant la dissolution il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée.

En pareil cas, une assemblée générale extraordinaire décidera de l'affectation du patrimoine de l'association.

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, on se réfère à la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée ainsi qu'au règlement interne de l'association.

**Art. 18.** Le règlement interne ainsi que toute modification de ce dernier est voté à la majorité présente par le Conseil d'Administration.

M. Petit / J.-L. Roncari / M. Palm / K. Grisius / L. Koenn / N. Vidotto / B. Vidotto.

Référence de publication: 2008012727/8525/68.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03487. - Reçu 168 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**World Stone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 67.257.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012766/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03877. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

**ECAS 2008 - 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 135.220.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the fourth day of the month of January.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR, a company having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 111559,

represented by M<sup>e</sup> Laurent Schummer, lawyer residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 31 December 2007.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of incorporation of a company:

**Chapter I. Form, name, registered office, object, duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is established by the single shareholder a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial com-



panies, as amended, by article 1832 of the Civil Code and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company is initially composed of one single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of ECAS 2008 - 1 S.à r.l.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager(s).

In the event that in the view of the manager(s) extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition and holding of interests, whether of a debt or equity nature, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law.

## Chapter II. Capital, shares

**Art. 5. Capital.** The subscribed capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum



and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. Board of managers

**Art. 9. Board of Managers.** The Company will be managed and administered by a board of managers (the «Board of Managers») composed of three (3) members who need not be shareholders (the «Managers»).

The Board of Managers will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholders.

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) Managers so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers and of the shareholders (if any), except that in his absence, the Board of Managers may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four (24) hours' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, by fax or by telegram another Manager as his proxy.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers.** The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Managers.

**Art. 11. Powers of the Board of Managers.** The Board of Managers is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the single shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Managers.

The Board of Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

**Art. 12. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

**Art. 13. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any Manager or by the sole signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, but only within the limits of such power.

#### Chapter IV. Meeting of shareholders

**Art. 14. General Meeting of Shareholders.** If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of more than one (1) but less than twenty five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the manager(s) to the shareholders by fax. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and fax it to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the manager(s), subsidiarily, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 15. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager(s) by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 16. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the Board of Manager(s).

#### Chapter V. Financial year, distribution of profits

**Art. 17. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year.

**Art. 18. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the manager(s) draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company.

**Art. 19. Appropriation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the manager(s) may pay out an advance payment on dividends. The manager(s) fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

#### Chapter VI. Dissolution, liquidation

**Art. 20. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

## Chapter VII. Applicable law

**Art. 21. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholder	subscribed capital (EUR)	number of shares	amount paid-in (EUR)
EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR .....	12,500.-	500	12,500.-
Total: .....	12,500.-	500	12,500.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand five hundred euro.

### *Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2008.

### *Extraordinary general meeting*

#### *First resolution*

The sole shareholder resolved to set at four (4) the number of managers and further resolved to appoint the following as manager for an unlimited duration:

- Mr Malon Wilkus, President and Chief Executive Officer, residing professionally at 2, Bethesda Metro Center, 14th floor, Bethesda, Maryland 20814, United States of America.
- Mr John Erickson, Executive Vice President and Chief Financial Officer, residing professionally at 2, Bethesda Metro Center, 14th floor, Bethesda, Maryland 20814, United States of America.
- Mr Ira Wagner, Executive Vice President and Chief Operating Officer, residing professionally at 2, Bethesda Metro Center, 14th floor, Bethesda, Maryland 20814, United States of America.
- Mr Samuel Flax, Executive Vice President and General Counsel, residing professionally at 2, Bethesda Metro Center, 14th floor, Bethesda, Maryland 20814, United States of America.

#### *Second Resolution*

The registered office shall be at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le quatre janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR, une société ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-111559, représentée par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 décembre 2007.

Laquelle procuration, signée par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant agissant comme mentionné ci-dessus a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société:

## Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, dénomination, siège, objet, durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession de parts sociales ou d'émission de parts sociales nouvelles.

La Société adopte la dénomination ECAS 2008 - 1 S.à r.l.

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la ville de Luxembourg par décision du/des gérant(s).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du/des gérant(s).

Au cas où le/les gérant(s) estimerait/aient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il/ils pourra/ont transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois luxembourgeoises. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations, que ce soit sous forme de dette ou de capital, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, y compris notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'instruments de dette similaires.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi.

## Chapitre II. Capital, parts sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal aux bénéfices et aux actifs de la Société et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre évènement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la liquidation de la Société.

### Chapitre III. Conseil de gerance

**Art. 9. Conseil de Gérance.** La Société est gérée et administrée par un conseil de gerance (ci-après le «Conseil de Gérance») composé de trois (3) membres, associés ou non (ci-après les «Gérants»).

Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées générales des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) Gérants le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés (le cas échéant) et toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre Gérant ou l'assemblée générale des associés, toute autre personne, à la majorité des personnes présentes ou représentées comme président pro tempore.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants par écrit, par télécopieur ou par télégramme au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour ainsi qu'une indication des affaires à traiter. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par télégramme de chaque Gérant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra au Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance peut de temps en temps déterminer.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un autre Gérant comme son mandataire.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Gérants est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 10. Procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance.** Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance seront signés par le président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux membres du Conseil de Gérance.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée générale. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 12. Conflit d'Intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, membre, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés

à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 13. Représentation de la Société.** Vis à vis des tiers, la Société sera engagée par la signature individuelle de tout Gérant, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 14. Assemblée Générale des Associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société comporte plus d'un (1) mais pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le/les gérant(s) aux associés par télécopie. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer par télécopie à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation du/des gérant(s), ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le/les gérant(s).

**Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au/aux gérant(s) en vertu de la loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 16. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi, aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts, sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par un membre du Conseil de Gérance.

#### Chapitre V. Année sociale, répartition des bénéfices

**Art. 17. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 18. Approbation des Comptes Annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit le bilan ainsi que le compte des profits et pertes conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'approbation de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ou son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents financiers.

**Art. 19. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le/Les gérant(s) peut/peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il/ls déterminera/ont le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.



## Chapitre VI.- Dissolution, liquidation

**Art. 20. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'associé unique ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

## Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 21. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### *Souscription et Paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et a libéré en espèces les montants ci après énoncés:

Associé	Capital souscrit (EUR)	Nombre de parts sociales	Libération (EUR)
EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR .....	12.500,-	500	12.500,-
Total: .....	12.500,-	500	12.500,-

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera à la date de constitution et finira le dernier jour de décembre 2008.

### *Assemblée générale extraordinaire*

#### *Première résolution*

L'associé unique décide de fixer à quatre (4) le nombre de gérants et de nommer les personnes suivantes en tant que gérants pour une période illimitée:

- M. Malon Wilkus, Président et Chief Executive Officer, résidant professionnellement au 2, Bethesda Metro Center, 14<sup>ème</sup> étage, Bethesda, Maryland 20814, Etats-Unis d'Amérique;
- M. John Erickson, Executive Vice President et Chief Financial Officer, résidant professionnellement au 2, Bethesda Metro Center, 14<sup>ème</sup> étage, Bethesda, Maryland 20814, Etats-Unis d'Amérique;
- M. Ira Wagner, Executive Vice President et Chief Operating Officer, résidant professionnellement au 2, Bethesda Metro Center, 14<sup>ème</sup> étage, Bethesda, Maryland 20814, Etats-Unis d'Amérique;
- M. Samuel Flax, Executive Vice President et General Counsel, résidant professionnellement au 2, Bethesda Metro Center, 14<sup>ème</sup> étage, Bethesda, Maryland 20814, Etats-Unis d'Amérique.

#### *Deuxième résolution*

Le siège social est fixé au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Schummer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2008. Relation: EAC/2008/400. - Reçu 62.50 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 janvier 2008.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2008012821/239/455.

(080009283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2008.

---

**Société d'Investissement QUINCIEUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 103.971.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012835/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03881. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Damson S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 118.505.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012836/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03882. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Neft Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 71.575.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008012837/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03883. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080008222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

---

**Coltron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3670 Schiffflange, 46, Cité Paerchen.

R.C.S. Luxembourg B 135.251.

---

STATUTS

L'an deux mille sept, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Raymond Muller, hôtelier, né à Echternach le 18 mars 1955, demeurant à L-9392 Wallendorf-Pont, 4, Grenzwee;
- 2) Monsieur Marc Fernand Kinn, électricien, né à Luxembourg le 9 février 1964, demeurant L-3876 Schiffflange, 5, rue CM Spoo;
- 3) Monsieur Paul Dieter René Moos, peintre, né à Dudelange le 16 janvier 1981, demeurant à L-3670 Schiffflange, 46, Cité Paerchen;

4) Monsieur Hubert Mohr, technicien en téléphonie, né à Meurich Kr. Saarburg le 16 janvier 1958, demeurant à D-54441 Kirf, Meurich, 31;

5) Monsieur Daniel Schiavitti, masseur, né à Thionville le 21 janvier 1968, demeurant à F-57290 Fameck, 1, rue du Coteau;

6) Monsieur Marcelino Andrade Alves, ouvrier, né à Nossa Senhora De Auoda / Fogo le 9 juin 1966, demeurant à L-3737 Rumelange, 46, rue Henri Luck.

Les comparants sub 2) à 6) sont ici représentés par Monsieur Raymond Muller, comparant prénommé sub 1), en vertu de 5 procurations datées du 12, 13 et 14 décembre 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le/la comparant(e) et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège, Durée, Objet**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de COLTRON S.à r.l.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Schiffflange.

Il peut être transféré en tout autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** La société a pour objet l'import-export, l'achat et la vente, y compris par voie électronique, de véhicules, accessoires et pièces détachées pour voitures, de matériel électrique, téléphonique, informatique et accessoires.

Elle pourra également faire le commerce de matériel de peinture et accessoires, ainsi que du ré-assemblage de matériel.

Elle pourra en outre faire le négoce de vins et spiritueux et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non alcoolisée.

Elle pourra prendre toute participation directe ou indirecte dans toutes affaires commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à son objet et effectuer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

D'une manière générale, la société est autorisée à effectuer toutes opérations civiles et commerciales, industrielles et financières de nature mobilière ou immobilière lui permettant de réaliser son objet social.

Elle peut par ailleurs faire tout ce qui peut contribuer de quelque façon que ce soit à la réalisation de l'objet social.

### **Titre II. Capital social, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille six cents euros (12.600,- EUR) représenté par cent vingt (120) parts sociales d'une valeur nominale de cent cinq euros (105,- EUR) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

	Parts sociales
1) Monsieur Raymond Muller prénommé: vingt parts sociales (20) . . . . .	20
2) Monsieur Marc Fernand Kinn prénommé: vingt parts sociales (20) . . . . .	20
3) Monsieur Paul Dieter René Moos prénommé: vingt parts sociales (20) . . . . .	20
4) Monsieur Hubert Mohr prénommé: vingt parts sociales (20) . . . . .	20
5) Monsieur Daniel Schiavitti prénommé: vingt parts sociales (20) . . . . .	20
6) Monsieur Marcelino Andrade Alves prénommé: vingt parts sociales (20) . . . . .	20
Total: cent vingt parts sociales (120) . . . . .	120

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille six cents euros (12.600,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord unanime des associés.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque toutes les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

### **Titre III. Administration**

**Art. 13.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

**Art. 14.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 15.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 17.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

### **Titre IV. Exercice social, Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008.

**Art. 19.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 20.** Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

### **Titre V. Dissolution, Liquidation**

**Art. 21.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VI. Disposition générale**

**Art. 22.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille sept cent cinquante euros (1.750,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi à L-3670 Schiffflange, 46, Cité Paerchen.
2. L'assemblée générale désigne comme gérant technique unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Raymond Muller prénommé.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Muller, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, LAC/2007/41513. — Reçu 126 euros.

Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008012941/220/125.

(080009816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2008.

**LBREP III Bogtodorska S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 133.183.

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

LBREP III EUROPE HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 127.959,

here represented by Mrs Marta Kozinska, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on December 17th, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name of LBREP III BOGTODORSKA S.à r.l (the «Company») with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 133.183 incorporated by a deed of the undersigned notary on October 19th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated December 1er, 2007, no. 2781.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of the registered office of the Company, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 5. first paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately at EUR 800.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

a comparu:

LBREP III EUROPE HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.959,

ici représentée par Madame Marta Kozinska, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination LBREP III BOGTODORSKA S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 133.183, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 19 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1<sup>er</sup> décembre 2007, n° 2781

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social de la Société ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. premier paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: M. Kozinska, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007. Relation LAC/2007/41668. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): pr R. Jungers.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008012174/211/80.

(080008837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2008.

#### **Chatelet Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 82.597.

#### EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 14 décembre 2007 que:

1. Est élu commissaire, en remplacement de la société BF CONSULTING Sàrl, démissionnaire, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011, la société:

- FGS CONSULTING LLC, inscrite auprès du Registre de Commerce du Nevada sous le numéro: E 004850 2007-7 et ayant son siège social 520 S., 7th Street, Suite C - Las Vegas NV89101-USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008011953/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04788. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080007974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2008.